

Paris le 7 septembre 2018

*Avis de France Nature Environnement-Ile-de-France sur*

*Le Programme Régional de la Forêt et du Bois en Ile-de-France 2019-2029*

*Ce programme fait suite au Plan régional de développement forestier de 2012 que nous avons critiqué car il ne prenait pas en compte les différents massifs forestiers de notre région et qu'il voulait faire revivre une filière Bois qui avait quasiment disparu.*

*Nous analyserons ce programme forestier avec les principes du développement durable et ses trois piliers social, économique et environnemental selon la méthode «Penser globalement, agir localement».*

*Un PRFB, et une approche sociale :*

- 1. Une forêt, lieu de promenade, de calme, de sérénité avec un rôle essentiel anti-stress et d'ilot de fraîcheur. En milieu urbain dense, les forêts domaniales (30 % des forêts franciliennes) sont des lieux où les franciliens aiment se promener avec leur famille, et s'imprégner d'un peu de nature. Ce besoin est confirmé par le succès des livres sur les arbres et la forêt mais aussi l'action des populations pour sauvegarder les arbres et forêt en ville et autour des villes.*
- 2. Une forêt, source de santé pour les franciliens. Une étude britannique (Pope et al 2008) a montré que la présence de grands espaces de nature améliorait la santé des habitants. Cette étude statistique portant sur 44 millions de personnes a été validée par de nombreuses autres études. C'est un sentiment partagé par les populations et qui n'est pas contestable.*
- 3. Une forêt urbaine à Paris et sur les trois départements de la première couronne sanctuarisée. Les habitants du futur Grand Paris découvrent avec consternation que leurs forêts sont des lieux où l'on fait passer des autoroutes, des voies ferrées, des tramways...où l'on y installe des stades et des lieux de spectacles. Ces forêts ne doivent plus être des lieux d'ajustements de projets tant immobiliers que de transports. Elles doivent être préservées et protégées comme des poumons de respiration au coeur des villes.*
- 4. Une forêt qui produit du bois de chauffage pour les ménages franciliens qui sont équipés de poêles de dernière génération à haut rendement. Les ménages dont le bois est l'énergie principale de chauffage sont souvent les plus démunis. Il conviendrait de mieux les aider en leur proposant non seulement un appareil performant mais aussi un filtre sur la cheminée.*
- 5. Des forêts soumises à la sécheresse et qui pourraient devenir sensibles aux incendies lors des canicules. Il convient de rappeler les gestes de prudence en forêt pour éviter des feux et des risques d'incendie qui pourraient être des catastrophes à tout point de vue.*

*Un PRFB, économique*

- 1 Produire du bois : d'œuvre, pour isolation, pour l'ameublement est parfaitement souhaitable dans la mesure où l'exploitation forestière est bien menée et que les besoins locaux n'excèdent pas la production.*

- 2 *La production de bois de chauffage s'adresse à deux types de consommateurs : les particuliers comme décrit ci-dessus, mais aussi les collectivités où les immeubles collectifs desservis par une centrale de chauffe. Les besoins actuels de 700 000 tonnes annuels augmentés de la consommation des particuliers environ 600 000 tonnes dépassent les capacités régionale de production de bois. Importer du bois des régions voisines est difficile car elles sont déjà en flux tendu. Augmenter la zone de chalandise va créer des transports lourds peu admissibles de nos jours... Importer du bois d'autres pays tels que l'Afrique, les Amériques ou l'Europe du Nord ne répond absolument pas aux critères du développement durable. On constate malheureusement que les grandes centrales en importent massivement des USA, du Canada, de Finlande...*

#### *Un PRFB, environnemental*

- 1 *Le bois fixe le dioxyde de carbone, au niveau de la planète la forêt contribue selon le GIEC à la captation de 30 % des émissions de carbone. Les arbres fixent le dioxyde de carbone à tous âges, diminuer l'âge de l'abattage serait contraire à cet objectif.*
- 2 *La notion de bois, énergie renouvelable doit être questionnée. Des laboratoires tant européens qu'américains la remettent en question. Le changement climatique ne nous permet pas de prévoir l'état de nos forêts dans 100 ou 200 ans. Dès à présent, les épisodes de sécheresse à répétition ont montré que la croissance des arbres était ralentie. En Ile de France même, les forestiers savent qu'on ne peut planter des hêtres car la pluviosité annuelle est trop faible. Sans remettre en question cette ressource, il faut mettre en place les moyens d'assurer son renouvellement.*
- 3 *La biodiversité forestière doit faire l'objet de la plus grande attention. C'est un objectif essentiel et les forêts assurent un rôle majeur. Ainsi, par exemple, il faut limiter la circulation de véhicules tout terrain d'engins lourds qui tassent la terre forestière, créent des ornières... tout ceci porte atteinte à la biodiversité et peut diminuer la vitesse de renouvellement. D'autres techniques d'exploitation plus respectueuses de la végétation doivent être développées*
- 4 *La forêt, îlot de fraîcheur et de santé... capte une grande partie des polluants de l'air notamment les particules. Son rôle épurateur n'est pas négligeable ce qui nécessite que la forêt s'étende et ne régresse pas*
- 5 *La forêt régule et purifie en partie le grand cycle de l'eau via ses systèmes racinaires et foliaires. La forêt est un écosystème très puissant que l'on doit sauvegarder quand on sait qu'annuellement 15 millions d'hectares disparaissent de la planète sans espoir de replantation selon la FAO (rapport2017). C'est aussi un moyen de lui permettre de s'adapter au changement climatique.*

*Au total, une exploitation raisonnée de la forêt où les trois piliers d'un développement durable sont bien équilibrés présente un avantage incontestable pour l'ensemble de nos concitoyens et les forestiers le savent certainement. La vision trop économique du PRFB ne nous paraît pas la meilleure. La forêt, comme l'origine de son nom l'indique, a toujours protégé l'homme... elle le fera encore si on la développe plus écologiquement. Les aménités de la forêt sont trop souvent ignorées du monde économique et ce PRFB les oublie aussi. Ce programme doit être fortement amélioré sur le plan de l'environnement et des objectifs d'une brûlante actualité d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.*